



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E193516

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2027

ÉDITÉ LE

05/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAMBERY 850136870

Siret : 850 136 870 00027

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8134759

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 1733018709X001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 1733018709X001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : CASALI RENOVATION

858 ROUTE DE PLAINPALAIS  
73230 ST ALBAN LEYSSE

Téléphone : 06 01 91 80 72

Portable : 06 01 91 80 72

Fax :

Site Internet :

E-mail : casalidecoration@gmail.com

Responsabilité légale :

CASALI SYLVAIN PRÉSIDENT / CASALI SYLVAIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	30/09/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/03/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/06/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/06/2026
o Ventilation mécanique	03/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/11/2021
o Isolation des combles perdus	29/09/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/09/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.